



La Gazette du Village

Le bulletin d'information de la commune d'Englos

Hors-série

HORS SÉRIE

Environnement

ENGLOS

Chers Englosiennes, chers Englosiens,

Englos a obtenu le label « 3 fleurs » depuis 2010. Avec la nouvelle équipe municipale nous continuons d'agir et de bâtir ensemble de nouveaux projets.

Nous vous proposons donc cette édition spéciale de la Gazette afin de vous présenter les diverses actions engagées concernant l'environnement dans notre commune.

La commission environnement sillonne souvent le village, et n'hésitez pas à nous interpeller ou à nous contacter pour nous faire part de vos idées. Nous avancerons ainsi ensemble pour notre village dans un environnement de qualité !

Bien cordialement.

*Jean-Louis
Delaval*

*et les membres de la commission
environnement*



Estelle Vaiva



Alain Poillon



Annick Venel



Isabelle Villefert



Thierry Heugue



Valérie Sallier

La Biodiversité

La biodiversité a pour définition « l'harmonie entre toutes les espèces vivantes, humains, animaux, végétaux, micro-organismes, favorisant leur développement dans les milieux où ils vivent ».

Mise en place d'une gestion différenciée : un atout pour notre territoire

La gestion différenciée peut être mise en place dans les espaces verts et les accompagnements de voirie (trottoirs, chemins, bords de route, terre-pleins), par des techniques alternatives au désherbage chimique et à la tonte (fauchage raisonné, paillage etc...), associées à un fleurissement alternatif, à la création de refuges pour la faune, et à l'utilisation de plantes vivaces et locales.

Quel intérêt pour la biodiversité ?

Grâce à la gestion différenciée, les milieux favorables à la biodiversité sont plus nombreux et plus diversifiés. Par exemple, dans les prairies en fauche tardive, la flore s'enrichit d'année en année et permet d'accueillir un plus grand nombre d'insectes inféodés. Les prédateurs de ces insectes, comme certaines espèces d'oiseaux, voient augmenter leurs ressources alimentaires et viennent coloniser l'espace.

De même, la plantation d'espèces mellifères ou d'arbustes locaux fructifères augmente le potentiel d'accueil de biodiversité. Ainsi, en laissant davantage la flore spontanée se développer, c'est la biodiversité de tous les groupes d'espèces qui est favorisée.

De plus, un écosystème plus riche devient plus stable. Les grands déséquilibres tels que les attaques massives d'insectes ravageurs ou le développement de maladies sont limités.

La biodiversité, déjà favorisée les années précédentes, reste une des préoccupations très importantes du conseil municipal.



De quoi parle-t-on ?

La gestion différenciée vise à adapter les pratiques de gestion aux spécificités de chaque espace. Sa philosophie se résume dans la maxime « entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ». La finalité est d'atteindre un équilibre entre les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

Ainsi, au-delà de la préservation de la biodiversité, les habitants jouissent des bienfaits psychologiques et physiques du contact avec la nature. De plus, les paysages et les monuments patrimoniaux sont mis en valeur.

Outre le côté écologique, la gestion différenciée nous donne l'opportunité de faire des économies de temps et d'argent, par une mise en place de nouvelles méthodes de travail, optimisant moyens humains, matériels

C'est grâce au civisme et au respect de tous, que notre projet de biodiversité pourra apporter tous ses bénéfices, tant sur l'environnement que sur notre qualité de vie.



Les Jardins partagés et la L.P.O

Douze parcelles de 25 m² chacune, sont attribuées à des Engloisiers suite à leur demande. Elles sont situées sur le territoire du Verger, au bout de la rue Paul Procureur. Ces jardins sont gérés par une charte de bonnes pratiques.

Dans ce même lieu, où la gestion différenciée sera très présente, sont prévus des nichoirs pour les oiseaux et hôtels à insectes, dans le cadre du partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Ce secteur sera baptisé « les nichoirs du Verger »

Pour préserver tout cet environnement paisible et agréable, les chiens même tenus en laisse, y seront interdits. Par contre, ils pourront courir sur le terrain de football voisin.



Les jardins partagés et les jardins urbains cultivés sont des lieux qui permettent une évasion pour certains, un loisir pour d'autres. Les jardins partagés offrent un retour à la nature dans l'un des espaces sans doute les plus prisés où se mélange la plus importante diversité floristique et faunistique du village.

Cette composante fait partie de la politique de développement durable de notre maire, une part essentielle créant du lien social au sein des quartiers et permettant de retrouver ou de découvrir le goût de la nourriture saine. Ces jardins cultivés seront des lieux d'échange, de convivialité, de respect et de vie collective basés sur la tolérance et les principes écologiques.

Le développement durable est l'affaire de tous, protégeons l'environnement !

(Vous pouvez nous faire part de vos idées de nom afin de "baptiser" ces jardins partagés)



Le Bassin de la Mairie



Devant la mairie, l'aménagement du bassin prévu en cours d'année, est constitué de trois modules :

- La lagune végétalisée pourvue de plantes filtrantes et dépuratives sur lit de graviers
- Le bruit de l'eau représentant le ruissellement de l'eau sur les galets
- L'éclat de l'eau semblant donner un effet miroir de l'eau en mouvement

L'aménagement du "petit bois"

Au bout du quartier du Vert Ballot et de l'impasse d'Haubourdin, est prévue la création d'un secteur champêtre, constitué de chemins piétonniers, agrémentés de bancs, d'espaces de découverte de la nature environnante.



Le Troc de Plantes

Depuis 2018, nous organisons deux trocs de plantes annuels, en Avril et en Octobre (le même jour que les fêtes automnales). C'est un moyen de fleurir son jardin et d'échanger des pratiques culturelles : échanges de graines, de fleurs, de livres, confitures...

Cette année, le troc de plantes aura lieu le 9 octobre.



La Végétalisation des façades

PROPOSITION DE LA MAIRIE ET DE LA MEL DE VEGETALISER LES FACADES

La MEL et les communes travaillent ensemble pour aider les habitants à développer la végétalisation de leur façade. Pour cela, une procédure est mise en place : après avoir traité la demande de l'habitant et en cas de devis favorable, la ville sollicite auprès de la MEL une convention signée entre habitant, ville et MEL.

Une fosse est alors aménagée le long de la façade pour y planter des végétaux.

A noter que selon la réglementation d'urbanisme, 1,40 mètre de trottoir doit rester libre afin de permettre le passage des piétons et poussettes.

Les Engloisiens intéressés doivent venir s'inscrire en mairie.





L'interview

Monsieur Manuel DESWEZ, agent technique et responsable des espaces verts, travaille à Englos depuis 2014. Après différents postes de médiateur culturel dans une galerie d'art, de chef d'équipe à l'APA, des formations en architecture végétale et tressage végétal et deux ans passés aux espaces verts d'Armentières, il forme désormais avec Pierre VANDAELE et Jean-Marc BECU, une équipe soudée au service de notre village.

Jardinier sur le terrain toute l'année, il veille à la bonne tenue du village :

- Taille des haies
- Arrosage
- Désherbage
- Plantations
- Projets de réaménagement des espaces verts et petit entretien

Il nous confie :

« J'adore travailler à Englos et j'aime mon cadre de travail. A mon arrivée, j'ai été très sensible à l'esprit « village » préservé, au fait que tous les réseaux de fils électriques soient enterrés. J'ai trouvé un bon équilibre et une bonne répartition dans les espaces verts.

Parfois, des gens s'arrêtent en voiture, Englosiens ou seulement de passage, pour nous féliciter et nous encourager. À l'inverse, j'entends parfois des gens dire que c'est sale, lorsque quelques herbes restent dans les espaces. Il n'y a pas de « mauvaises » herbes. Nous entretenons les plantes sans produits phytosanitaires.

Je suis bien plus choqué par le manque de respect des espaces verts, les déjections canines non ramassées, les débris et masques jonchant le sol, l'écrasement et piétinement des parterres de fleurs et pelouses, qui nous imposent un nettoyage et des remises en état prenant trop de notre temps de travail réel de jardiniers.

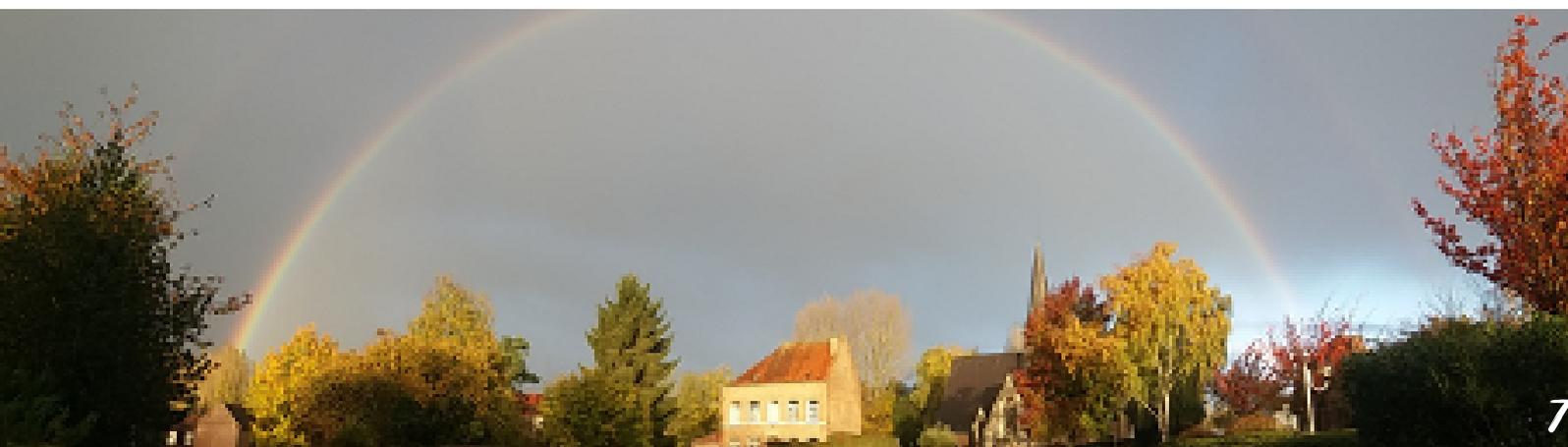
Le métier a évolué ces dernières années et les gens doivent comprendre qu'on ne travaille plus comme avant : Gestion différenciée et Village Zéro phyto sont désormais nos lignes de conduite. Il le fallait car nous constatons une diminution notable des insectes et oiseaux sur le territoire du village. »

Malgré tout, Mr DESWEZ voit l'avenir avec confiance et enthousiasme.

« Les nouveaux projets de l'équipe municipale m'encouragent car ils correspondent à ma vision du travail, et sont en parfait accord avec mes intérêts pour l'environnement et la biodiversité. »

L'équipe des espaces verts

Manuel Deswez Pierre Vandaele Jean-Marc Bécu



Quelques brèves

Premier Conseil municipal des jeunes

Après plusieurs semaines de préparation et l'organisation d'élections, les Conseillers municipaux jeunes se sont réunis pour le premier Conseil municipal des jeunes de la communes. Beaucoup d'idées ont été échangées avec le Maire et les adjoints et un travail à long terme a été engagé. Le prochain Conseil se tiendra le vendredi 7 mai.



Pâques et ses chocolats à l'école

L'équipe municipale et le Conseil municipal des jeunes ont fait la distribution des chocolats de Pâques à l'école. Les enfants étaient visiblement heureux de recevoir quelques gourmandises avant leur long retour à la maison.



En vous baladant dans les chemins qui environnent Englos ouvrez l'oeil, vous y apercevrez sûrement des chevreuils !

Date à retenir :

Rendez-vous le **8 mai à 11h** devant la mairie pour la cérémonie de commémoration de la victoire de la guerre 39-45.



Objectif fête du village

Alors que la municipalité commence à travailler sur un projet de fête du village, nous souhaitons vous donner la parole et savoir quelles sont vos attentes concernant cette fête.

L'évènement se déroulera sur la journée du **samedi 11 septembre 2021** et devra impliquer diverses activités pour toutes les générations de la commune.

Et comme nous le faisons traditionnellement, un dîner suivi d'une soirée sera donné pour que nous partagions tous ensemble un moment convivial !

N'hésitez pas à **retourner ce bon** ou **un courrier en mairie avant le jeudi 6 mai 2021** avec vos suggestions et vos attentes pour la fête du village en précisant si vous êtes volontaire pour vous impliquer dans son organisation.

Vivement la fête !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Vos idées :

Membre d'une association du village ? (à préciser) :

Je souhaite m'impliquer dans l'organisation de la fête du village (rayer la mention inutile) :

OUI

NON